

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4299 - Lundi 23 Janvier 2023 - Prix : 200 Fc

AZALI CANDIDAT EN 2024 :

La fin d'un faux suspense



Azali en campagne (photo archive).

MÉDIAS PUBLICS

**Le syndicat des journalistes choqué
par les propos du chef de la CRC**

LIRE PAGE 4

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Janvier 2023**

Lever du soleil:

05h 57mn

Coucher du soleil:

18h 40mn

Fadjr : 04h 44mn

Dhouhr : 12h 22mn

Ansr : 15h 55mn

Maghrib: 18h 43mn

Incha: 19h 57mn



TRANSPORT AÉRIEN :

Com'Air Assistance mise sur la formation en 2023

15 mois après sa prise de fonction, le directeur général du Com'Air Assistance Omar Mohamed parle d'une année de réussite. En quelques mois seulement, il a pu redresser la situation de l'établissement public, notamment au niveau des ressources humaines et des équipements, en épongeant les dettes. Pour l'année 2023, il mise sur la formation.

Après 15 mois à la tête de Com'Air Assistance, le directeur général Omar Mohamed a présenté son bilan. Dès sa prise de fonction, en septembre 2021, ce dernier dit avoir fait un audit interne, selon lequel, les résultats sont avérés très négatifs notamment des arriérés de salaires, des chomages techniques, des dettes énormes sur le Sita, des équipements obsolètes, etc.

Pour rehausser l'image de la boîte, la direction a dû se serrer la ceinture et mettre les bouchés doubles. Selon lui, 60% du personnel touchait 50% de leur salaire avec trois mois d'arriérés, et un autre lot (30%) mis au chômage technique percevait des miettes de leurs salaires avec 15 mois d'arriérés, une situation difficile qu'il fallait résoudre pour permettre à ces agents d'avoir un environnement sain. « Nous avons fait des efforts, à commencer l'intégration de tout le personnel. J'ai débuté par le paiement des salaires à 50%, ensuite 60%, puis 80% et

maintenant à 100% et ce, en l'espace de 8 mois », avance-t-il. Omar Ben Ali a dû supporter 15 millions de charges des banques de son personnel afin de leur permettre de vivre dignement vu les conditions économiques du pays.

L'entreprise avait un système désuet au niveau du développement de la formation. La direction a pris l'initiative de former son personnel pour se conformer aux normes. « J'ai fait un plan de 25 formations, j'ai pu réaliser les 18 formations, tous financés sur fonds propres de Com'Air, annonce-t-il. Aujourd'hui, 50% du personnel est formé. Nous envisageons de former des formateurs en interne pour alléger les coûts. Nous nous réjouissons aussi car le service qualité a été formé et encadré par la facilitation du directeur d'ADC », renchérit-il.

A la question des ressources humaines, s'ajoute les dettes. L'institution avait une dette d'environ 150 à 200 millions FC, répartis entre le Sita (50 millions), les banques, GPU dont 25% était payé. « Aujourd'hui j'ai pu régler la totalité », souligne-t-il. Un résultat rendu possible grâce à la sécurisation des recettes, notamment du service fret.

Etant donné que les équipements sont désuets, l'institution a investis 50 à 60 millions pour la réparation de certaines machines. « Ces équipements sont opérationnels ». On peut citer l'aménagement des bureaux et des agences affiliées.



Le directeur de Com'Air Assistance et son staff devant la presse.

Plusieurs audits ont été faits notamment celui d'Air Austral, aviation civile, Air Tanzanie, etc. ces compagnies ont laissé une marge à l'institution. La direction parle « d'une relation de confiance » aussi avec les banques.

En 2023, pour le plan quinquennal, la direction mise sur la formation pour renforcer les compétences des agents surtout les instructeurs. Il compte renouveler les équipements

et augmenter les activités. « Nous devons tout faire pour mieux accompagner les agents et supporter le couts », a-t-il précisé. Notons que la masse salariale actuelle est de 73 millions.

C'était l'occasion pour les confédérés de faire un détour sur la situation de Précision Air qui ne collabore pas avec Com'Air. En effet, depuis janvier, la direction a reçu une note stipulant que la com-

pagnie Précision Air va garantir son assistance sur les vols domestiques. « Cette certification nous l'avons remis en cause, en se rapprochant du régulateur. Nous avons lancé l'alerte afin de dénoncer tous les paramètres qui n'ont pas été pris en compte pour cette certification », conclut Mbae Ahmed, le coordinateur.

Andjouza Abouheir

CAMPAGNE DE REBOISEMENT

Seules 10 sur 50 rivières coulent à Anjouan

Ce 21 janvier, l'ONG Dahari a procédé au lancement de la campagne de reboisement à Ngadzalé, un village limitrophe de Domoni. Les autorités communales et du gouvernorat d'Anjouan ont donné le coup d'envoi samedi dernier dans la fraîche matinée.

Moya, Adda, Ngandzale et Jimilime sont les quatre communes sélectionnées pour restaurer 250 hectares de bassins versants en plantant 65 000 arbres, pour 5000 agriculteurs. Les interventions auraient manqué du charme, si l'ONG n'avait pas diffusé un communiqué de presse, qui ne laisse personne insensible. « Au cours des 30 dernières années, les Comores ont souffert de l'un des taux de déforestation les plus élevés au monde (FAO, 2020) », lit-on dans ce communiqué qui précise encore que « Anjouan a été la plus touchée, perdant 80% de ses forêts entre 1995 et 2014 selon l'évaluation la plus détaillée (Guy, 2015) ».

L'usage des scies électriques et le chômage galopant semblent expliquer cette destruction de la

forêt. « Avant, on utilisait des haches et des machettes pour couper les arbres. Mais avec l'arrivée des scies électriques en 2005, les dégâts sont énormes et profitent de l'absence d'une brigade champêtre et des sanctions », fait observer Toilha Ambdou, un paysan. Et d'ajouter : « On reboise pour l'eau, rien que pour l'eau car l'eau c'est la vie ».

Dahari a réalisé une cartographie montrant qu'il ne reste plus qu'environ 46 km2 de forêt naturelle et dégradée. La sécheresse et l'évaporation de la substance favorisant la fertilité du sol, imposent d'autres conséquences à l'économie via l'agriculture. Dans ce communiqué de l'ONG Dahari, publié ce 21 janvier, il est montré que seules dix

rivières d'Anjouan coulent encore en permanence, contre une cinquantaine il y a quarante ans. Selon, Dahari, le secteur agricole a connu une baisse de la fertilité des sols et des rendements au cours de la dernière décennie en raison de sécheresses de plus en plus fréquentes et d'une érosion sévère (Banque Mondiale, 2019). L'adaptation aux "effets croissants" du changement climatique, une conscience commune et une main inclusive des agriculteurs et agricultrices, travaillent de concert pour des opérations de reboisement dans les bassins versants.

Pour aider le pays à s'adapter aux effets croissants du changement climatique, Dahari conduit une approche globale, hautement participative pour répondre directement à ces exigences d'adaptation. Dans ce cas après cartographie, le choix des pépinières d'arbres forestiers, reste au cœur du débat. « C'est la première fois que j'accueille cet événement dans ma commune et je suis très honoré par l'ONG et ma communauté est très consciente pour cet acte car l'arbre c'est la vie

», se réjouit le maire de Ngandzale M. Ahamadi Abdou Saïd.

Sa commune a été choisie parmi les quatre de l'île pour planter 65 000 arbres, pour la restauration de 250 hectares. « Nous sommes de plus en plus confiants de notre approche de reboisement de part sa caractère participative et inclusive, et a permis aujourd'hui d'initier les agriculteurs à une autre manière d'intégration des arbres dans leurs exploitations avec une vision économique, sociale et environnementales », avance le Co-Directeur de l'ONG Dahari, M. Misbahou Mohamed

Le délégué régional chargé de l'environnement Elamine Ismael Bacar montre que « cette journée symbolique est un appel à la mobilisation générale de tous les acteurs pour la restauration continue de nos forêts afin de faire les Comores un pays vert, conformément à la vision du Président de l'Union des Comores ».

Nabil Jaffar



Opération reboisement Anjouan.

AZALI CANDIDAT EN 2024 :

La fin d'un faux suspense

C'est le patron du parti au pouvoir qui l'a annoncé : le chef de l'État Azali Assoumani sera candidat à sa propre succession en 2024.

Une annonce qui vient mettre fin à un faux suspense. Youssouf Mohamed Ali alias Belou, patron de la CRC, le parti au pouvoir, a confirmé l'intention du chef de l'État de se porter candidat à la présidentielle de 2024. C'est lors d'une réunion tenue hier dimanche à Mdé, à laquelle avait pris part le gratin du

régime, membres du gouvernement et responsables de la CRC, que l'annonce a été faite. « Que les choses soient claires. Le candidat de la CRC en 2024 s'appelle Azali Assoumani », devait annoncer le secrétaire national du parti au pouvoir.

Cette déclaration est lourde de sens. Car si elle confirme la candidature d'Azali Assoumani, elle infirme celle de son conseiller de fils Nour el Fath. Depuis que ce dernier a rejoint l'arène politique à l'été 2019 en tant que conseiller privé du chef de l'État chargé des

affaires économiques, les observateurs lui prêtent des ambitions présidentielles. Fin décembre de l'année dernière, au micro d'un journaliste qui l'avait croisé au parlement au détour de la séance de clôture de la session budgétaire, l'intéressé lui-même avait tenté de tordre le cou à la rumeur qui s'est emparé de lui en disant qu'il ne sera « pas candidat » en 2024. Mais la mayonnaise ne semblait pas avoir bien pris.

Maintenant que l'opposition sait avec qui elle croquera le fer aux prochaines échéances, l'enjeu

c'est le rassemblement, la cohésion. Les opposants, actuellement soudés dans le rejet de la présidence « illégale » d'Azali Assoumani, devraient prendre de la hauteur et tirer les enseignements des dernières élections. Au-delà des mécanismes garantissant un scrutin libre et transparent, ils pourraient faire l'effort de ne former qu'un seul ticket face à leur adversaire qui a pris un malin plaisir à leur faire un pied de nez devant la presse, la semaine dernière. « Pendant les rendez-vous électoraux, l'opposition est en

ordre dispersé. Ce n'est qu'après la réélection de celui qui est au pouvoir qu'ils s'unissent », s'est amusé Azali Assoumani. Reste maintenant à savoir si les différentes plateformes ou groupements (CNT, Front Commun, Daula ya Haki, Comred, et autres M17), sauront transcender leurs clivages pour envisager une éventuelle candidature unique face à l'actuel locataire de Beit-Salam.

Toufè Maecha

PREMIER COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET D'URGENCE D'APPUI À LA PRODUCTION AGRICOLE

Près de 3 milliards KMF en faveur de la production locale

Le Projet d'urgence d'appui à la production agricole aux Comores (AEFPF-Comores) est un projet mis en place par l'Union des Comores en partenariat avec le Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD). Ce projet est approuvé le 10 octobre 2022 pour un montant de 4,5 millions d'Unité de Compte (UC) au titre d'un don sollicité par les autorités comoriennes et octroyé à travers les ressources du pilier I de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT).

En prenant en compte la contribution en nature du Gouvernement, le coût total du Projet est estimé à 4.740.420,00 UC soit 2 981 202 733,8 KMF. L'objectif du Projet est d'augmenter la production alimentaire locale et de renforcer la résilience des systèmes

alimentaires afin d'atténuer les risques à court et à moyen termes dus à la guerre en Ukraine. Ce projet d'une durée de 24 mois à compter du mois de décembre 2022 est conçu dans le cadre de la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence (AEFPF), approuvée par le Conseil d'administration de la Banque le 20 mai 2022. Il intervient dans la promotion de la sécurité alimentaire à travers le socle stratégique 4 du Plan Comores Emergents (PCE) et s'inscrit dans les efforts du Gouvernement comorien visant à atténuer l'impact des chocs mondiaux sur l'économie nationale aggravés par la guerre en Ukraine et à préserver la résilience.

Le plan de travail qui a été discuté vendredi dernier, est fondé sur les priorités urgentes telles que décrites dans le protocole d'accord et le Rapport d'Evaluation. C'est dans ce



cadre que les actions percutantes à mener ont été mises en relief et devraient contribuer in fine à l'atteinte des objectifs du Projet. Il a été demandé que ce plan de travail et ainsi que le budget doivent être gérés avec la plus grande attention afin de déceler aussitôt les goulots d'étranglement éventuels qui peuvent surgir et apporter ainsi les solutions adéquates.

Pour pouvoir atteindre cet objectif global, le projet vise spécifiquement à Intensifier la production de maïs, de la pomme de terre et de la patate douce en recourant aux semences certifiées des variétés résilientes au changement climatique ; répondre aux besoins prioritaires pour la relance de la production avicole pour augmenter la disponibilité et l'accessibilité des œufs et de la

viande blanche, et créer les conditions favorables à la production et à la productivité des filières ciblées.

Au niveau de la stratégie, les parties prenantes institutionnelles consultées au moment de la conception du projet seront également impliquées dans la mise en œuvre des activités en mettant à leur disposition toutes les informations relatives au reporting en vue de recueillir leur feedback. Par ailleurs, la mobilisation des centres ruraux de développement économique (CRDE), interfaces entre le Projet, les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), les producteurs/productrices et les aviculteurs sera de mise. Ce projet marque la volonté du gouvernement de prendre à bras le corps la question de la sécurité alimentaire.

Mmagaza

ACCESSION DES COMORES À L'OMC

Encore des efforts à l'approche de la ligne d'arrivée

A l'approche de la ligne d'arrivée pour son adhésion à l'OMC, l'Union des Comores doit encore fournir des efforts dans le cadre législatif et technique, permettant au pays d'achever le processus avant la 13ème conférence ministérielle de l'OMC prévue au mois de février 2024 à Abu Dhabi. C'est ce qui ressort de la 8ème réunion du groupe de travail tenue le 19 janvier dernier à Genève. Un 8ème round présidé par l'ambassadeur du Maroc Omar Zniber.

Les négociations pour le processus d'adhésion des Comores à l'OMC s'enchaînent. Le 19 janvier dernier à Genève, le ministre de l'économie Ahmed Bazi à la tête d'une forte délégation a participé à la 8ème réunion du groupe de travail de l'accession des Comores à l'OMC. Un 8ème round voulu convainquant pour les membres de l'OMC qui

exigent des efforts supplémentaires pour bien négocier les derniers virages avant la ligne d'arrivée. « Mon souhait pour la nouvelle année, que je souhaite être partagé par vous tous, est d'aider nos amis comoriens à conclure leur adhésion. Je suis sûr que cet objectif est à portée de main. Il va sans doute dire qu'au final le gros de l'effort devra être fait à Moroni où d'importants travaux législatifs et techniques devront être menés dans les mois à venir », a déclaré l'ambassadeur Omar Zniber assurant la présidence

de séance.

Le diplomate marocain dit reconnaître que le secrétariat de l'OMC et la communauté internationale élargie des partenaires du développement bilatéraux et multilatéraux « doivent également intensifier leur soutien aux efforts des Comores, notamment pour les préparer à relever les défis de l'immédiat post-adhésion ».

Au tour du ministre de l'économie Ahmed Bazi de promettre à l'OMC que le gouvernement fera tout ce qui est possible pour pouvoir

achever les négociations devant ouvrir à son pays les portes de l'organisation. « Nous sommes pleinement conscients des efforts qu'il nous reste à accomplir pour atteindre cet objectif. Je voudrais simplement rassurer les membres que nous avons la plus grande détermination à prendre les mesures nécessaires et à entreprendre les réformes nécessaires pour mener à bien le processus d'adhésion le plus rapidement que possible », a-t-il fait savoir.

A en croire le compte-rendu dressé à l'issue de cette 8ème réunion, les membres du groupe de travail ont convenu que le pays est sur la bonne voie vers l'adhésion et lui ont assuré leur plein soutien pour franchir les derniers obstacles avant la ligne d'arrivée. Depuis la dernière réunion du groupe de travail en mai 2022, les membres ont noté des progrès accomplis par le pays dans sa volonté de rejoindre le système commercial multilatéral.

La directrice générale de l'OMC

Ngozi Okonjo-Iweala et le directeur général adjoint Zhang Xiangchen suivent de près le processus et d'après eux, la priorité est que les Comores puissent obtenir le soutien dont elles ont besoin de la part du secrétariat. « L'ambassadeur Zniber a également noté qu'en février 2023, les Comores assumeront la présidence de l'UA, succédant au Sénégal. Par conséquent, les Comores auront un rôle de premier plan à jouer dans la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA, en plus de l'objectif d'amener un nouveau membre du continent à l'OMC », lit-on dans ce document. « Actuellement, neuf pays africains sont candidats à l'adhésion à l'OMC, ce qui représente plus d'un tiers des adhésions actuelles. Les Comores font également partie de la région arabe, où les adhésions à l'OMC sont également une priorité », rappelle le document.

Maoulida Mbaé



Photo d'archive

MÉDIAS PUBLICS

Le syndicat choqué par les propos du chef de la CRC

Le syndicat des journalistes se dit choqué par les propos humiliants prononcés par le secrétaire général de la CRC, parti au pouvoir, à l'endroit des journalistes d'Al-Watwan. « Un ton qui se voulait intimidant pour les journalistes et réellement inquiétant pour la liberté de la presse en Union des Comores » fustige le SNJC qui appelle les organisations syndicales à œuvrer pour l'émergence d'une presse libre et indépendante dans le pays.

Quelques jours après que le syndicat national des journalistes aux Comores(SNJC), ait demandé au chef de l'Etat Azali Assoumani, l'ouverture des médias d'Etat à toutes les sensibilités politiques, le secrétaire général de la CRC, parti au pouvoir, Youssouf Mohamed Ali réagit en sa façon. En pleine conférence de presse, il conseille aux journalistes d'Al-watwan, « d'aller planter des patates s'il veulent critiquer le pouvoir. L'on ne peut pas avoir l'équipement d'Etat, être payé par l'Etat et s'opposer aux gouvernements », déclare-t-il. Des propos jugés humiliants, sur un ton intimidant pour les journalistes et réellement inquiétant pour la liberté de la presse en Union des Comores. Le

SNJC se dit choqué qu'une haute autorité qui plus est Délégué de la défense, ose menacer publiquement des journalistes, et « égratigne au passage le Code de l'Information, adopté sous l'actuelle législature ». Selon toujours le SNJC, ce énième dérapage du secrétaire général du parti au pouvoir, vient donner raison au Syndicat National des Journalistes Comoriens qui, à l'occasion de la présentation des vœux du nouvel an, a demandé au président de la République, Azali Assoumani « de rappeler à ses ministres et directeurs, qu'un média financé par l'Etat n'est pas un canard du gouvernement, encore moins une caisse de résonance relayant de la propagande ». De son côté, la rédactrice en cheffe d'Al-watwan Abouhariat Said Abdallah regrette et condamne fortement ces propos. « Ces propos ne sont pas dignes d'une telle personnalité, comme le syndicat l'a souligné. Al-watwan n'est pas un journal du gouvernement mais d'Etat, c'est à dire, il est au service du public. Également il n'y a pas de sous métier. Nous appelons donc le chef de la CRC à faire des excuses formelles à l'endroit du corps journalistique mais surtout aux journalistes d'Al-watwan », lance-t-elle. Parallèlement, le syndicat exprime



Youssouf Moh Ali belou

me sa solidarité aux confrères d'Al-watwan et appelle toutes les organisations syndicales comme la Fédération Internationale des Journalistes, Reporters sans Frontières, l'Union de la Presse Francophone, l'Organisation des

Nations Unies, l'Union Africaine, le Conseil National de la Presse et de l'Audiovisuel, la Confédération des Travailleuses et des Travailleurs des Comores, les organisations syndicales et patronales, les partis politiques et les citoyens Comoriens à

œuvrer pour l'émergence d'une presse libre et indépendante en Union des Comores.

Andjouza Abouheir

LIBERTÉ DE PRESSE

Les journalistes d'Al-Watwan accusés de trop de liberté

Lors d'une conférence de presse tenue le 19 janvier dernier, le secrétaire national du parti CRC, Youssouf Mohamed Ali s'est réjoui de l'accession prochaine du président Azali à la tête de l'Union africaine, de la hausse des salaires des agents de l'Etat ainsi que la désignation des membres du Conseil national de la presse et de l'audiovisuel (CNPA). Mais il en profite pour fustiger les journalistes du quotidien d'Etat Al-Watwan qui

osent critiquer le régime.

Devant la presse, le secrétaire national de la CRC Youssoufa Ali Mohamed (alias Belou) a parlé de trois points importants dont la présidence comorienne à l'Union africaine, de la hausse du point d'indice des salaires de la fonction publique, et la désignation des membres du Conseil national de la presse et de l'audiovisuel. Sur ce dernier point, le secré-

taire national du parti au pouvoir n'a pas mâché ses mots vis-à-vis des journalistes du journal Al-watwan. « Si j'étais le directeur du journal Al-watwan, un article ne paraîtrait pas sans pour autant regarder le contenu. Car un journaliste équipé en matériel informatique, en un moyen de transport et rémunéré par l'Etat ne peut pas se permettre d'écrire n'importe quoi et chanter une liberté d'expression. Dans ce cas, il faut travailler à La Gazette ou trouver

un autre moyen de gagner sa vie. C'est ce que je ferai si jamais j'étais à la tête du quotidien Al-watwan. La liberté aurait ses limites », a martelé le conférencier avant de poursuivre sur la nouvelle loi portant code de l'information. « Il faut examiner la loi de communication si elle n'est pas souffrante et correspond aux modalités de diffusion de l'information du monde actuel. Si jamais elle est souffrante, elle doit être révisée », a-t-il poursuivi, tout en s'adressant aux parlementaires plus particulièrement Maoulida Issihaka présent dans la rencontre.

C'était l'occasion pour le secrétaire national de la CRC de rebondir sur la volonté du président Azali de diriger l'Afrique. « C'est un bonheur absolu ! Car c'est tout le pays qui gagne. Donc ceux qui jugent et disent que Azali est indigne de diriger l'Afrique doivent se rappeler que depuis 2016 des progrès sont réalisés au niveau du pays. Aujourd'hui son étoile brille encore plus fort car il devient le président de cette organisation panafricaine », a-t-il conclu.

Kamal Gamal



Siège Alwatwan.

La Gazette des Comores	
Fondateur et Directeur général	Nabil Jaffar
Said Omar Allaoui	Riwad
Directeur de la publication	A Bardraoui
Elhad Said Omar	Mise en page
Rédacteur en chef	Abdouchakour Aladi Nourou
Mohamed Youssouf	Responsable commercial
Secrétaire de rédaction	Mariam Mhoma
Toufè Maecha	Documentation archiviste
Rédaction	Hadidja Abdou
A. Mmagaza	Photographe / Site Web
M.I.M Abdou	Mohamed Said Hassane
Maoulida Mabé	Impression
Andjouza Abouheir	Graphica Imprimerie
Nassuf Ben Amad	www.lagazettedescomores.com
Kamal Gamal Abdou	Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FOOTBALL, CŒLACANTHES

La FFC donne sa version des faits

La Fédération de Football des Comores via un communiqué de presse daté du 20 janvier dernier a tenu à clarifier les propos de son président prononcés lors d'une réception organisée en l'honneur de ses invités de marque (Samuel Eto'o et William Karia), respectivement présidents de la Fecafoot et de la Fédération Tanzanienne de Football.

Cédant à l'émotion et excédé par la polémique naît de la venue de Samuel Eto'o qui a ressuscité une vieille rancœur de certains supporters des verts, le président a fait une sortie de piste qui n'a cessé depuis d'alimenter la blo-

gosphere et même les médias traditionnels aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. « Les propos du président de la Fédération ont été transformés dans le but de manipuler l'opinion publique et instaurer un climat de suspicion entre l'instance faîtière du football africain et la FFC dont la relation a toujours été au beau fixe » peut-on lire dans ce communiqué de presse.

Dans un monde où la justice se fait à travers les réseaux ou une simple phrase fût-elle maladroite peut être considérée comme parole d'évangile et mener son auteur dans la potence sans aucune forme de justice. C'est dans l'air du temps nous dit-on, certes mais le journa-

lisme est avant tout et surtout une question de déontologie et d'équilibre de l'information.

Les propos déplacés du président ont certes choqué les incondtionnels des Cœlacanthes mais se limiter à ces quelques phrases ne nourrit pas le débat. En tout cas ce début d'explication de la FFC est une opportunité à ne pas manquer pour tous ceux qui veulent la manifestation de la vérité sur cette histoire. Si les dossiers médicaux des joueurs ne sont pas rendus publics pour des raisons d'éthique, ceux qui veulent savoir d'avantage peuvent toujours se rapprocher des services concernés ou se référer au protocole médical de la CAF mis en place lors de la CAN camerounaise sous la direction du Dr Aboubakary Sidiki.

« Le débat s'était polarisé sur le match contre le Cameroun ou 11 membres (joueurs et staff) étaient contrôlés positifs par le laboratoire indépendant (UNILABS) engagé par la CAF. En effet, c'est ce match

là qui était à l'origine des tensions entre les supporters comoriens et les camerounais à cause des soupçons de favoritisme de la CAF en faveur de l'équipe hôte de la compétition. La non présence du gardien de but Ali Ahamada n'a pas été compris par les incondtionnels des verts. Contrôlé positif le 22 janvier soit 48 heures avant la rencontre malgré un contrôle négatif le jour du match « Le premier test PCR de positivité du joueur comorien date de deux (02) jours. Il aurait pu être éligible si ce premier test PCR datait de cinq (05) jours ou plus et qu'il soit asymptomatique » écrivait le Dr Aboubakary au médecin des Coelacanthes le Dr Fahad Ahamada Ibrahim.

C'est ce délai de 5 jours qui aurait permis au joueur tunisien Wahbi Khazri de jouer le 8ème de finale dans la mesure où son contrôle de positivité a été effectué au minimum 3 jours avant ce test décisif dit test d'éligibilité. Continuant sur sa clarification, le service de

Communication de la FFC revient sur la phrase polémique (on a réussi à les faire jouer), « La réalité est tout autre, par « on a réussi à les faire jouer » cela ne veut pas dire illégalement, mais après avoir été contrôlés positifs, des joueurs ont refait des tests qui se sont révélés négatifs. » Et de continuer « ils ont subi une batterie de tests dont un Echo-Doppler, un Électrocardiogramme et un Scanner Thoracique qui ne présentait aucun signe de lésion thoracique. » Si le communiqué n'absout pas la FFC sur des éventuels manquements, il a le mérite de clarifier et mettre hors cause la Confédération Africaine de Football sur son supposé parti-pris, ce qui était le but du président Saïd Ali Saïd Athoumane à en croire ce communiqué. « Le président a voulu définitivement clarifier la situation et lever tous les soupçons qui pesaient sur une supposée partialité de la CAF en faveur du Cameroun. »

ASB

SOCIÉTÉ

La députée Chamina à la rescousse de la jeunesse de Djoiezi

L'élue de la circonscription de Dewa à Mohéli, Chamina Ben Mohamed vient de fournir un lot de matériel sportif à l'équipe Belle lumière de Djoiezi. La députée du parti au pouvoir a également pris l'initiative de construire des gradins au terrain de football de cette localité. Un geste jugé salulaire par les amateurs du ballon rond.

Pendant qu'aucun des grands stades de football à Mohéli ne dispose de gradins, ce qui rend mal à l'aise les spectateurs du football, la députée de la circonscription de Dewa Chamina Ben Mohamed a fait un geste. Elle a pris l'initiative de construire des gradins capables d'accueillir 150 personnes. Un acte fortement apprécié par les cadres de cette ville. « Ce n'est pas

la première fois que nous bénéficions d'une aide de sa part. Mais celle-ci est spéciale car le chantier demande plus de ressources financières alors qu'elle s'est engagée personnellement à le faire. On ne peut qu'à la remercier de cette initiative » reconnaît Abdoulhamid Saïd, président de l'équipe Belle lumière de Djoiezi.

Les travaux pour la construction de ces gradins avancent à grand pas. « Nous sollicitons aussi les personnes de bonne volonté de nous aider à la finition de ces travaux pour l'intérêt de tous car il reste beaucoup à faire dans ce stade de football » lance le président. L'équipe de football Belle lumière de Djoiezi vient en plus de bénéficier de 12 paires de chaussures octroyées par la députée Chamina. La remise a eu lieu sur le

terrain même en présence de plusieurs cadres de Djoiezi et des jeunes.

Le but est d'épauler ce club emblématique de Djoiezi, sa ville natale et de contribuer à l'épanouissement des jeunes. À Mbanguani dans le village voisin de Bandar es salam, la député Chamina Ben Mohamed a remis également à la jeunesse de ce quartier un lot de matériel de construction. Il s'agit de deux tonnes de ciment et des bidons de peinture à l'huile pour la réhabilitation de leur foyer. « Ce geste nous permettra d'aménager notre foyer et pouvoir faire nos festivités en toute sécurité en période de fortes pluies » précise une femme de Mbanguani très reconnaissante.

Riwad



Don de la députée Chamina à la jeunesse de Djoiezi.



Saïd Ali Saïd Athoumani patron de fédération de football (Photo d'illustration)

La Gazette des Comores

BP 2216 Morani – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Adresse postale : email :

Tél. : Fax : Mob :

Périodicité :

3 mois

6 mois

12 mois

Montant :

Montant :

Montant :

Mode de règlement :

Espèces

Chèque

Virement bancaire

réf. :

Morani le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

SOCIÉTÉ

"Une boîte de sardine pour sept prisonniers "

Une lettre sous forme de revendications et de doléances apparemment écrite par des détenus (en shikomori) est destinée selon leurs auteurs aux journalistes comoriens dans le but de propager l'information. Si la véracité des expéditeurs restent à prouver, la réalité des faits est indiscutable.

"**C**hers pères, oncles ainsi que vous nos grands frères qui travaillaient dans la justice-ministère, nous sommes à bout on demande pardon ». C'est par ces mots que des détenus ont adressé un long courrier pour prendre à témoins l'opinion publique sur les conditions inhumaines qu'ils vivent à la maison d'arrêt de Moroni. Trois pages de doléances et ses supplications. « On nous traite comme des animaux qui n'ont aucune utilité sur terre et même pour l'au-delà », disent-ils. Les détenus font référence aux conditions de vie dans la prison que des organisations de la société civile et celles qui militent pour les droits de l'homme n'ont cessé de dénoncer ces dernières années.

Un peu plus loin dans cette longue missive, les bagnards car il s'agit bien de cela donnent des points de détails sur ces conditions. « Comme on vous l'a dit, les cellules



Maison d'arrêt Moroni. (Photo d'archive)

d'isolement sont transformés en chambres, comme il n'y a plus de prisonnière, leur compartiment est utilisé pour enfermer d'autres prisonniers », poursuivent-ils. Et ces derniers de continuer: « Sur une capacité de 180 places, la prison compte actuellement 384 prisonniers ». Des chiffres qui restent à vérifier du moins en ce qui concerne la capacité d'accueil de la prison qui était conçue au départ pour 90 détenus.

Le problème de la surpopulation carcérale n'est pas le seul problème relevé par les détenus, il y a la vétusté du bâtiment qui est invivable au

moment des grandes pluies comme on s'apprête à y entrer. « La prison a des fuites même à travers les murs, pour colmater les brèches on utilise du bitume chauffée et de la tôle », montrent-ils. Si dormir est une équation à plusieurs inconnues pour les détenus à la maison centrale de Moroni, que dire de leur ration.

D'après leurs dires, les prisonniers ne mangeraient pas à leur faim, depuis des mois ils seraient au régime sec. « Le ministère, le DAF, la maman qui livre la ration, doivent aux prisonniers de la maison centrale de Moroni quelques 800 sacs de riz », annoncent-ils, et la litanie d'a-

jouter « pour mets, 130 personnes partagent 20 boîtes de sardines, soit en moyenne une boîte pour 7 personnes ». Un peu plus loin, les détenus soulignent le double poids des mesures des conditions de détention entre ceux qu'ils appellent les nantis et le bas peuple. « Les autorités qui ont commis un délit, les fonctionnaires d'Etat et toute personne ayant un soutien haut placé n'ont pas les mêmes conditions de détention que les enfants d'Aboudou et Zaitouni » entendent les enfants des pauvres.

AS Badraoui

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmérie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC Comores)
Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital social d'un milliard
(1.000.000.000) de Francs Comoriens
Siège social : Moroni place de France RCCM n°176-B-81

APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT D'UN ADMINISTRATEUR INDEPENDANT BIC-COMORES

Définition : Un Administrateur indépendant est un membre du Conseil d'Administration n'entretenant aucune relation de quelque nature que ce soit avec la BIC Comores.

Nature de la relation : Mandat social révocable.

Missions :

- Agir en toute circonstance dans l'intérêt de l'Etablissement ;
- Contribuer à la collégialité et à l'efficacité des travaux du Conseil d'Administration ;
- Veiller, avec les autres Administrateurs, à ce que les missions d'orientation stratégique et de contrôle du Conseil d'Administration soient accomplies avec efficacité ;
- Veiller, avec les autres Administrateurs, à la solidité financière de l'Etablissement et sa conformité aux dispositions légales et réglementaires ;
- Consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires et participer activement aux débats.

Compétences requises et interdictions

- Disposer de connaissances avérées dans l'un ou plusieurs des domaines suivants : l'analyse financière, les marchés de capitaux, les questions de stabilité financière, l'information financière, les technologies de l'information, la planification stratégique,

les opérations de crédit, la gestion des risques, le contrôle interne, le juridique, les politiques de rémunération, la gouvernance d'entreprise, ou tout autre domaine de compétence jugé compatible avec l'activité de la BICC ;

- Disposer de bonnes connaissances de l'Acte Uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique ;
- Disposer d'une connaissance avérée de la réglementation bancaire en vigueur aux Comores ;
- Disposer d'une compréhension raisonnablement bonne de l'économie des marchés à l'échelle locale et régionale ;
- Avoir un comportement éthique, en matière notamment de conflit d'intérêts et disposer d'une bonne réputation ;
- Ne pas être frappé par une ou plusieurs interdictions prévues à l'article 22 de la Loi 13-003/AU portant réglementation des activités des institutions financières ;
- Ne pas être salarié ou mandataire de la Banque ou du Groupe AFG ;
- Ne pas être un ancien salarié ou retraité ayant occupé un poste de responsabilité dans la Banque ;
- Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la BICC détient un mandat d'Administrateur

- Ne pas avoir de lien de parenté au premier et au second degré avec un mandataire social de la Banque ;
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de l'Etablissement au cours des cinq dernières années.

Qualification et expérience requises

- Bac +4/5 dans l'un des domaines de compétence précité ;
- Disposer d'une expérience professionnelle de huit (8) ans au moins dans l'un des domaines de compétence précité.

Toutes personnes intéressées doivent déposer leurs CV et lettre de motivation dans une enveloppe scellée, portant la mention «**ADMINISTRATEUR INDEPENDANT BIC-COMORES**» et adressée au secrétariat de la Direction Générale de la BIC-COMORES sis à Moroni, Place de France avant le **Vendredi 27 Janvier 2023 à 12 heures**. Le courrier peut également être adressé par voie électronique à l'adresse suivante :

bic@biccomores.net.

Seuls les candidat(e)s retenu(e)s seront contacté(e)s pour des entretiens.